



Activités 2024

déclarée au Moniteur belge n° 0664560757

www.asuno-es-benin.org

<https://www.facebook.com/ASUNOESbelgique>

1- Activités propres de l'ASBL

a – Au cours de l'année 2024, nous avons enregistré le paiement **24 cotisations, dons et parrainages** (concernant 29 enfants). L'Assemblée générale de l'ASBL s'est tenue le 1er juin 2024 et tous les adhérents en ont reçu le compte-rendu.

b- Adhésion d'ASUNOES-Belgique à la FFSB et participation à la **Journée Mondiale des Sourds**. Lors de son assemblée générale du 1^{er} juin 2024, nous avons présenté la candidature d'ASUNOES-Belgique à la Fédération Francophone des Sourds de Belgique, ce qui a été accepté, et nous a permis de tenir un stand lors de la Journée Mondiale des Sourds à Liège le 28 septembre.

2- Participation au **Conseil consultatif et aux journées de la solidarité internationale de la Commune d'Uccle**.

a - Le mercredi 20 mars : nous avons assuré l'animation de la séance où a été projeté le film de Pascal Plisson « SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE »

b – Début juillet, dans le cadre de l'appel à projets Solidarité Internationale de la commune d'Uccle pour l'année 2024, nous avons déposé un dossier qui, comme en 2020 et 2021, est destiné à encourager les activités de l'Association des Femmes Sourdes et Malentendantes de l'Ouémé (AFSMO) : achat de machines dépulpeuse, broyeuse, presseuse pour l'exploitation des ignames et des noix de palme, ainsi qu'à la formation à la gestion de leur coopérative. Le projet a été retenu pour un subside à la hauteur de 2.000,00€ voté lors du conseil communal d'octobre.

3 - Tout le premier semestre de l'année 2024 a été largement consacré à la préparation du dossier à présenter à la **coopération belge francophone de Wallonie-Bruxelles International pour le programme de 5 ans 2024-2028**.

- jeudi 18 janvier 2024 : séminaire d'appel à manifestation d'intérêt dans le cadre de la préparation de l'accord de coopération entre la République du Bénin, la Communauté française de Belgique, la Région wallonne et la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale. Tous les projets doivent s'appuyer sur les objectifs en matière de développement durable énoncés par l'ONU dans son agenda 2030. Les projets d'ASUNOES entrent dans l'Axe 2 : « Amélioration du bien-être social » point 4. « Aide à la jeunesse et intégration socio-économique des personnes vulnérables ».

Suite à la mise à la retraite de Mme Dechamps, nos correspondants au WBI ont changé : il s'agit désormais de M. Carlier et Mme Fouarge, le projet d'ASUNOES étant soutenu par la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale, où M. Sebastien Noël est notre interlocuteur.

- l'appel à projet du WBI est paru le 14 février avec la date limite de remise du dossier fixée au lundi 11 mars 2024. Après beaucoup de concertations avec nos partenaires d'ASUNOES- Bénin, le dossier contenant les signatures conjointes de Nicole et Raymond Sekpon, a été déposé le 9 mars à la fois auprès du WBI à Bruxelles et de sa représentation locale à Cotonou (David Gaquère), mais aussi du Ministère des Affaires étrangères du Bénin.

- les 22 et 23 avril s'est tenu à Bruxelles la 7^e session de la Commission Mixte Permanente (CMP) entre la République du Bénin et les entités fédérées francophones de Belgique, qui a retenu les projets proposés.

- le 14 mai, nous avons été avisés par un courrier officiel de Mme Pascale Delcomminette, Administratrice générale du WBI, que notre dossier était accepté. Il comprenait pour l'année 2024 :

a) en octobre 2024, le financement de

- 5 billets d'avion AR Bruxelles-Cotonou : $5 \times 900 = 4500$ euros

- frais d'interprétation en LS des conférences et ateliers, frais d'organisation : 1500 euros
soit 6000 euros pour le colloque des 30 ans de la création de l'école de Louho

b) le financement d'une première tranche de travaux pour la salle informatique de 4 000 euros (sur 10 000€ au total étalés sur 4 ans).

Les demandes de versement des subsides ont été envoyés en juin. Cependant l'argent concernant le colloque n'a été touché que courant décembre et celui concernant les travaux de la salle informatique a été repoussé à 2025 (soit un total de 6000 euros pour les 2 années 2024 et 2025).

4- Colloque de la fête des 30 ans de l'école inclusive des sourds de Louho (25-31 octobre)

La préparation du colloque de la fête des 30 ans de l'école a commencé dès début janvier 2024 avec ASUNOES-France, la direction de l'école et les conférenciers pressentis.

- Fabrice Bertin : universitaire français sourd, docteur en histoire, professeur à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales – Paris

- Ivani Fusellier-Souza, universitaire française, Docteur(e) en Sciences du Langage, Enseignant(e)-chercheur(se) à l'Université Paris 8, spécialiste des langues des signes

Tous deux étaient des contacts pris par Pascale Dard d'ASUNOES-France.

- Alexandre Bloxs, président de la Fédération francophone des sourds de Belgique, a remplacé Delphine Lemaire, responsable des droits humains à la Fédération Mondiale des sourds.

- Laure Boussart, interprète en LS, amie de Fabrice Bertin, a largement participé et aidé à la fluidité des échanges.

Les objectifs de ce colloque :

- souligner l'originalité de l'expérience d'éducation inclusive menée à l'école de Louho et la faire mieux connaître à l'international comme au niveau national,

- interpeller les autorités béninoises sur la mise en oeuvre concrète du soutien à cette expérience qui a fait ses preuves en menant de nombreux élèves sourds (dont une bonne part de jeunes filles) à réussir des examens marquant la fin de leur scolarité primaire et/ou secondaire (dont 19

bachelier(e)s depuis la création du CAEIS), luttant ainsi contre l'analphabétisme et permettant leur insertion sociale et professionnelle

- renforcer les capacités des jeunes adultes sourds à devenir des partenaires pour discuter des questions les concernant, l'adoption puis l'application des législations dans le domaine du handicap et de l'inclusion. Exercer efficacement une fonction de plaidoyer auprès de leur gouvernement.

- accompagner l'Association des Interprètes et Traducteurs en Langue des Signes du Bénin (AITLS) pour faire reconnaître leur profession.

- plaider pour la reconnaissance officielle par le Bénin d'une langue des signes nationale, le Bénin deviendrait ainsi le premier de l'Afrique francophone à le faire.

Participation de l'IRSA,

La Commune d'Uccle avait voté le 14 décembre 2023, un subside accordé à notre ASBL afin d'encourager la coopération entre le CAEIS à Porto-Novo et l'IRSA à Uccle. Comme en 2019, le subside de 2000 euros avait été partagé entre les deux établissements qui sont en correspondance via le projet AMA la girafe <https://amagirafe.org/loutil-pedagogique-pour-votre-association/>

Les professeurs Caroline Vanhorle et Sarah Denis ont de plus organisé une soirée le 20 septembre afin de collecter des fonds permettant le voyage de 3 élèves. Une page spéciale du voyage de l'IRSA à Louho a été créée : <https://www.facebook.com/profile.php?id=61567442697566>

Un programme de 7 jours a été élaboré lors de différents échanges entre ASUNOES-France, ASUNOES-Belgique, Raymond Sekpon et Carlos Dindin, d'ASUNOES-Bénin.

L'ensemble des conférences, rapports, articles, photos et vidéos est regroupé sur le site internet et consultable grâce au lien :

<https://www.asuno-es-benin.org/sournal-numerique/2025/01/04/788g5f-colloque-a-porto-novo-25-31-octobre-2024>

Fabrice Bertin a laissé entrevoir la possibilité d'un travail de recherche avec son Université à partir d'enregistrements vidéo réalisés au Bénin.

Le 6 décembre 2024 a vu la concrétisation d'une carte d'égalité des chances à l'occasion de la célébration de la 29^{ème} Journée Internationale des Personnes Handicapées. Beaucoup de jeunes sourds ont déposé des dossiers pour en bénéficier même si les mesures annoncées sont prévues principalement pour aider les handicapés physiques.

Après la formation aux droits des personnes handicapées (CDPH) en mai 2023, et les ateliers menés par Alexandre Bloxs en octobre 2024, les jeunes sourds, dont une grande partie sont d'anciens élèves du CAEIS de Louho, en partenariat avec l'Association Nationale des Sourds du Bénin, semblent prendre à bras le corps leur situation en vue de la reconnaissance officielle par leur pays de la langue des signes, en s'appuyant sur ce qui a été fait antérieurement. En effet, en Juin 2008, grâce au projet OSCAR (Organisations de la Société Civile Appuyées et Renforcées) financé par l'Union Européenne, ASUNOES-BENIN avait déposé, un projet de "loi portant reconnaissance officielle de la langue des signes comme langue nationale au Bénin" au niveau de l'Assemblée Nationale qui a été révisé en 2012 puis en 2017.

5 - Partenariat avec la Haute École Defré

En 2019, une convention de partenariat international avait été signée entre ASUNOES-Bénin, ASUNOES-Belgique et la Haute Ecole Haute École Bruxelles-Brabant. Cela avait permis les stages d'étudiantes belges : 2 en 2019, 4 en 2023. Début octobre 2024, nous avons été saisis de la demande de deux étudiantes de la Haute École Defré, spécialisée en orthopédagogie après avoir achevé leur formation d'institutrice primaire, candidates pour effectuer dans l'école inclusive de Louho leur stage de trois mois, du 27 janvier au 25 avril 2025. Nous les avons rencontrées deux fois et fait signer leur convention de stage lors de notre séjour au Bénin.

6 - Formation d'une deuxième orthophoniste

La présence d'une seule orthophoniste (logopède) pour près de 200 enfants sourds dans toute l'école est totalement insuffisante. La première logopède, a été diplômée il y a 10 ans et a pris son poste au CAEIS en 2013. Elle a bénéficié d'un stage d'un mois à l'IRSA en 2016, a été formée en audiologie grâce à une collaboration avec SHC et la Haute Ecole Robert Schuman (HERS) de Libramont en 2019. Comme cela avait été fait en 2010, le WBI a accepté de prendre en charge une bourse d'études pour une ancienne élève entendante du CAEIS qui suivra cette formation de 3 ans à l'ENAM de Lomé (Ecole Nationale d'Auxiliaires Médicaux) à partir d'octobre 2025. Lors du séjour à Louho en octobre, nous avons pu identifier une candidate sélectionnée par Raymond Sekpon, titulaire du baccalauréat en 2024, qui nous paraît réunir toutes les qualités requises. Elle nous a fourni ses notes au baccalauréat et une lettre de motivation que nous avons remises au service des Bourses Internationales du WBI, le 6 décembre, lors d'une réunion avec Mmes Pascaline Van Bol et Léonor Thiry.

7 - Du 9 au 12 décembre, nous avons participé au **marché de Noël du Parlement européen**.

Contrairement aux autres années, les stands étaient très mal placés, dans un lieu avec très peu de passage, aussi la recette a été décevante. Tous ceux qui tenaient les stands se sont plaint et nous avons rédigé une lettre commune qui a été envoyée à la fois au service qui organise et aux députés qui parrainent chaque association, en espérant que ce sera pris en compte pour l'an prochain. C'est malgré tout l'occasion de faire des rencontres avec des personnes concernées par la surdité et de revoir certains parrains/marraines.

8 - Dans les derniers jours de 2024, nous avons pu effectuer un **virement** de 9400 euros pour la scolarité de 15 **enfants** du cycle primaire et 14 enfants du cycle secondaire **parrainés**. Nous avons aussi joint 2000 euros pour le projet des femmes sourdes (subside de la commune d'Uccle). Les parrainages sont ce que nous pouvons faire de plus utile pour améliorer le fonctionnement de l'école en attendant que l'État béninois accorde la subvention prévue par l'arrêté ministériel signé en avril 2024 au bénéfice des établissements qui prennent en charge l'éducation des enfants handicapés et emploient des salariés porteurs de handicap.